

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 avril 2018

---

## NOUVEAU PACTE FERROVIAIRE - (N° 851)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

## SOUS-AMENDEMENT

N° 315

présenté par  
M. Charles de Courson

à l'amendement n° 30 de M. Guy Bricout

-----

## ARTICLE ADDITIONNEL

### APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:

À la fin de la première phrase de l'alinéa 2, substituer au mot :

« autocar »

le mot :

« route ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel, visant à élargir les conditions de report et à ne pas se limiter aux seuls autocars.